

Semaine du **20 janvier 2025**

À la une



Cérémonie des vœux de la CGF : retour en images

Le 15 janvier dernier, Stéphane Antiglio, président de la CGF, présentait ses vœux pour l'année 2025 à l'ensemble de l'écosystème de la Confédération : fédérations, institutionnels, partenaires... Retrouvez les temps forts de cette cérémonie en images.

[Retrouvez l'événement en vidéo](#)

[Découvrez les photos](#)

[Découvrez les témoignages vidéo](#)



Cérémonie des vœux aux acteurs du monde agricole

La CGF était présente le 21 janvier à la cérémonie des vœux aux acteurs du monde agricole à l'invitation de la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Annie Genevard.

Dans son discours, la ministre a indiqué que **la profondeur de la crise agricole et les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs méritent une action forte et déterminée.**

Elle a rappelé que la souveraineté alimentaire de notre pays est mise en péril par une accumulation de normes et une concurrence exacerbée. L'absence de vote d'un budget contenant des mesures en faveur de l'agriculture est un coup supplémentaire pour la filière. La ministre a fait état des mesures d'urgence pour traiter les problèmes actuels de l'agriculture :

- urgence vaccinale (grippe aviaire),
- Urgence indemnitaire (intempéries),
- Urgence économique (faiblesse des rendements, charges sociales trop lourdes...),
- Choc de simplification notamment pour l'installation des jeunes agriculteurs.

En conclusion, **la ministre a confirmé la rédaction et discussion d'un texte Egalim IV sur les négociations commerciales dans les mois à venir. La CGF restera mobilisée sur ce sujet.** Les entreprises grossistes sont pleinement conscientes de l'importance de chaque maillon de la chaîne de valeur, et tout particulièrement de l'agriculture.



Vœux aux acteurs économiques

Dans un contexte économique incertain et face à un déficit public inquiétant, le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie Eric Lombard, entouré des ministres Amélie de Montchalin, Véronique Louwagie, Marc Ferracci, Clara Chappaz et Nathalie Delattre, a affirmé le 23 janvier : « **Notre ambition, c'est la croissance. Notre levier, ce sont les entreprises. Notre méthode, c'est la confiance** ».

Pour ce faire, plusieurs objectifs :

- accélérer l'adoption des textes financiers afin de donner de la visibilité aux entreprises

- ne pas alourdir la fiscalité des entreprises en favorisant la réduction de la dépense publique
- aller vers un choc de la simplification (CSRD, CS3D...)
- soutenir une stratégie de préservation des intérêts industriels
- tendre vers une plus grande justice sociale et fiscale (concertation sur le travail et les salaires).

Ce fut l'occasion pour la CGF de poursuivre ses échanges avec les représentants - très nombreux - des pouvoirs publics, des parlementaires et de son écosystème.



Un rendez-vous à Matignon sur les sujets fiscaux et transports

Un rendez-vous à Matignon avec le conseiller Fiscalité et le conseiller Transports du Premier ministre a permis à la CGF de balayer l'ensemble des irritants et propositions du commerce de gros sur le PLF et d'obtenir un certain nombre d'informations importantes :

- **Sur la taxe verdissement des flottes, la CGF a réaffirmé la nécessité de supprimer cette taxe du PLF** et de privilégier une approche globale dans le cadre de la proposition de loi qui doit être déposée dans le sillage de la mission flash des députés Leseul et Fiévet. On ne serait pas surpris que Matignon, bien que toujours attaché à la mise en place de sanctions financières, rejoigne cette ligne de l'approche globale qui permettra notamment d'identifier tous les effets de bord qu'une sanction pourrait générer, y compris ceux pouvant compromettre l'objectif de verdissement des flottes qui est recherché.

En lien avec le sujet du verdissement, **la CGF avait plaidé en faveur du décalage du calendrier du renforcement du malus automobile sur les véhicules thermiques**, le temps que l'offre des véhicules électriques dans les gammes basses collent aux exigences opérationnelles des entreprises. **Selon Matignon, l'absence de consensus sur la trajectoire d'évolution de ce malus pourrait conduire à son abandon.** Sur le sujet également sensible pour les entreprises du commerce de gros de la **réforme des avantages en nature afférents à la mise à disposition d'un véhicule de fonction contre laquelle la CGF s'est mobilisée, Matignon s'orienterait vers un statu quo.**

- Sous réserve d'arbitrages à finaliser, **le Gouvernement serait favorable à la création d'un versement mobilité régional à un taux inférieur que celui envisagé au Sénat et serait défavorable à l'augmentation du versement mobilité existant** sur laquelle il devrait revenir.
- Enfin, **sur la CVAE**, quelques éclaircissements nous ont été apportés : en effet, alors que le taux est passé à 0,19 % au maximum au 1er janvier 2025 faute d'adoption d'un PLF (qui prévoit le maintien du taux maximum de CVAE à hauteur de 0,28 % en 2025), **Matignon indique qu'il y aura très probablement une rétroactivité de la mesure et un rattrapage sur le début de l'année.**

Tout cela reste bien sûr à confirmer dans le texte du PLF final. La commission mixte paritaire est d'ailleurs prévue le 30 janvier prochain.



Tour de France des grossistes : visite d'un grossiste alimentaire en Bourgogne avec Jean-Baptiste Lemoyne

Le tour de France des grossistes se poursuit ! Vendredi 17 janvier 2025, **le sénateur et ancien ministre Jean-Baptiste Lemoyne a été accueilli dans l'entreprise Bourgogne Produits Frais**, située à Monéteau dans l'Yonne, pour une visite du site et un échange avec les représentants de Fédalis et de la CGF.

BPF est une entreprise familiale spécialisée dans le commerce de gros alimentaire qui approvisionne plus de 2400 clients en produits surgelés et frais – notamment des produits laitiers- : des restaurants, traiteurs, boucheries/charcuteries, boulangeries/pâtisseries, aux commerces de proximité, en passant par la restauration collective (hôpitaux, maisons de retraite, établissements scolaires, CROUS...).

Une partie des échanges a porté sur les enjeux liés aux ressources humaines, tels que la difficulté liée au recrutement pour certains métiers clés, l'apprentissage et l'alternance qui représentent des leviers puissants pour attirer et former les talents de demain, la fidélisation des collaborateurs, ...

Cette visite a été l'occasion pour la CGF de rappeler le rôle essentiel joué par les entreprises du commerce de gros dans l'économie et sur l'ensemble du territoire : elles sont le bras armé de l'industrie et des producteurs agricoles car elles assurent la commercialisation, la valorisation des produits et la logistique de distribution.

TRANSPORT/LOGISTIQUE



Avitaillement en énergie et schéma logistique à l'ODJ du CTLUD

Le Comité Technique de liaison des acteurs économiques de la Logistique Urbaine (CTLUD-Acteurs économiques), préfiguré par la CGF et désormais co-animé par l'Union TLF et la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR), s'est réuni en formation plénière le 20 janvier 2025. **Rappelons que ce CTLUD rassemble les organisations professionnelles représentant les entreprises qui sont les acteurs et les consommateurs de logistique urbaine**, dont il est en charge de porter la voix auprès de l'Etat et des collectivités locales en produisant notamment des contributions. C'est ainsi que **la réunion du 20 janvier a validé deux projets de contribution** élaborés par des groupes de travail :

- la première sur **l'avitaillement en énergies** dont l'une des principales recommandations est de préserver, pendant la phase de transition, un mix énergétique dans lequel le gazole, de moins en moins émetteur de polluants locaux depuis Euro 6 et en perspective d'Euro 7, doit avoir toute sa place.
- la seconde sur **les schémas logistiques multimodaux** (fleuve, route, cyclo) élaborée dans une logique de complémentarité entre les modes de transport et sur un principe de réalité qui conduit à défendre leur mise en place à l'initiative du marché en fonction de leur pertinence économique et environnementale.

Le CTLUD a également poursuivi sa réflexion et son analyse sur une **évolution du régime des aires de livraison vers des espaces logistiques en mesure de faciliter les conditions de livraison**, devant conduire à une position formelle.

La réunion a également permis de dresser un état d'avancement des programmes CEE Marguerite, Cyclocargologie et InterLUD + et du programme Xtrême défi logistique de l'ADEME qui travaille sur les solutions innovantes telles que les centres de distribution mutualisés et les microhub urbains.

ENVIRONNEMENT & ENERGIE



A vos agendas : un webinar CGF sur le bilan carbone

Le premier webinar CGF de l'année dédié aux adhérents se tiendra le **jeudi 30 janvier 2025 de 9h à 10h et portera sur le bilan carbone.**

Animé par le pôle Environnement de la CGF, ce webinar pratique abordera les thèmes suivants : définition, méthodologie, contexte de réalisation, bénéfices ... ce rendez-vous va permettre aux personnes débutant une démarche ou souhaitant le faire, d'appréhender le bilan Carbone dans une stratégie RSE plus globale.

AFFAIRE ÉCONOMIQUE



NON à la suppression de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales

Dans le cadre de la proposition de loi relative aux comités Théodule visant notamment la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales, **les organisations membres de la CEPC ont souhaité rappeler, dans un courrier commun adressé aux députés et sénateurs, la nécessité de maintenir cette instance, active, reconnue pour son utilité et son expertise juridique avec un coût epsilon.**

Pour rappel, la CEPC est une **instance consultative portant sur les relations commerciales entre producteurs, fournisseurs et revendeurs au regard de la législation en vigueur**. Elle est présidée par le député Hervé de Lepinau.

La Commission examine notamment les documents commerciaux ou publicitaires, les contrats entre fournisseurs et producteurs et acheteurs, et toutes pratiques susceptibles d'être regardées comme abusives dans la relation commerciale.

Elle rend des avis et recommandations y afférent d'un point de vue juridique en développant des bonnes pratiques, dans une vision constructive de la vie commerciale. La CEPC produit du "droit mou" ou "soft law".

Elle établit chaque année un rapport d'activité, rendu public, qu'elle transmet au gouvernement et aux assemblées parlementaires.

Le commerce de gros y est représenté via la CGF par l'intermédiaire de Jacques-Olivier Boudin, Président de la Commission des affaires économiques de la CGF, et Pierre Perroy, Directeur des Affaires Economiques et Fiscales de la CGF.

[télécharger le courrier](#)

SOCIAL



Révision des classifications dans la CCN des commerces de gros

Début de la phase opérationnelle des travaux de révision des classifications dans la CCN 3044 : dans le cadre d'un point de cadrage détaillé fait par le prestataire qui accompagne la branche, la première phase a consisté à élaborer un glossaire commun intégrant les définitions des principales notions clé, telles que les compétences, les qualifications ou les métiers, et servira de base pour redéfinir les critères classants. Les travaux se poursuivront le 19 mars prochain.

EMPLOI & FORMATION



Un webinaire sur les outils pratiques pour la mise en place d'une démarche RSE

La branche des commerces de gros, dans le cadre d'un **EDEC à destination des entreprises de la distribution professionnelle du second œuvre du bâtiment et de l'industrie, a construit des outils pratiques et opérationnels** pour les accompagner dans la mise en place et le développement d'une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ils seront présentés lors d'un webinaire le **lundi 3 février 2025 à 14h**.

Au programme :

- Présentation des outils pratiques
- Témoignages d'entreprises

COMMUNICATION



Photothèque des métiers du Commerce de gros : les dépositaires de presse intègrent le projet

La nuit dernière, une délégation CGF accompagnée du photographe Nicolas Kalogeropoulos a pu découvrir, in situ, le métier de dépositaire de presse, à l'invitation de **Bruno Aussant, Président et Philippe Charbit, DG du Syndicat National des Dépositaires de Presse**, au sein du dépôt d'Yvelines Distribution Services à Trappes. C'est grâce aux dépositaires de presse, qui œuvrent la nuit, que les français peuvent acheter les quotidiens et/ou magazines en points presse, et ce, partout en France (une soixantaine de dépositaires sur tout le territoire). Cela participe évidemment à la diffusion et la pluralité de l'information. Un rôle essentiel.

Plus concrètement, les dépositaires réceptionnent les titres de presse en provenance des SADP (Sociétés Agréées de Distribution de la Presse), s'occupent de leur répartition et de leur livraison auprès de leur réseau de diffuseurs ainsi que de la reprise des invendus. Les dépositaires de presse sont aussi les distributeurs de la presse étrangère importée.

Lors de cette visite, nous avons pu appréhender l'ensemble de la chaîne logistique, et notamment la question de l'économie circulaire et du traitement des invendus.

Photos à découvrir très prochainement !

L'agenda CGF

 Le 27.01.2025

Bureau et Conseil d'Administration d'Afigros

 Paris (75)

 Le 28.01.2025

Webinaire CGF / AFTRAL sur l'écoconduite

 Paris (75)

 Le 28.01.2025

Commission des affaires économiques de la CGF

 Paris (75)

 Le 29.01.2025

Audition au Sénat sur la loi Agec

 Paris (75)

 Le 29.01.2025

Conseil d'Administration + voeux AKTO

 Paris (75)

 Le 29.01.2025

GT RH du Conseil National du Commerce

 Paris (75)

 Le 30.01.2025

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) de la CCN 3044

 Paris (75)

 Le 30.01.2025

Commission Communication de la CGF

 Paris (75)

 Le 30.01.2025

Webinaire CGF sur le bilan carbone

 Paris (75)

 Le 31.01.2025

GT Commerce circulaire du Conseil National du Commerce

 Paris (75)

 Le 31.01.2025

Voeux NAVSA

 Paris (75)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.